



Nombre de conseillers en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 24
Nombre de représentés : 05

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 31

OBJET

Affaire n° 2025-192

**PROJET D'ACQUISITION DU KIT
MICRO-FOLIE « PORT'R
ZISTWAR »
PLAN DE FINANCEMENT**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 24 novembre 2025.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 3 décembre 2025.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 2 décembre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 2 décembre, le conseil municipal du Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Claudette Clain Maillet, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsavia, Mme Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe par Mme Honorine Lavielle, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par Mme Aurélie Testan, M. Jean-Paul Babef par M. Alain Iafar, Mme Brigitte Cadet par Mme Véronique Bassonville et Mme Garicia Latra Abélard par Mme Barbara Saminadin.

Arrivée(s) en cours de séance : MM. Jean-Claude Adois et Didier Amachalla à 17 h 15 (affaire n° 2025-182).

Départ(s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau de 17 h 11 à 17 h 15 (affaire n° 2025-181) et de 17 h 34 à 17 h 39 (affaires n° 2025-186 à 2025-190) et Mme Barbara Saminadin de 18 h 22 à 18 h 27 (affaire n° 2025-203).

Absents : M. Fayzal Ahmed Vali, M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

Affaire n° 2025-192

**PROJET D'ACQUISITION DU KIT MICRO-FOLIE « PORT'R ZISTWAR »
PLAN DE FINANCEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération municipale n° 2022-039, du 5 avril 2022 portant sur le Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social (PSCES) du Réseau de Lecture Publique et le règlement intérieur de la Médiathèque Benoîte Boulard ;

Vu la délibération municipale n° 2024-110, du 3 septembre 2024 portant sur le Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social (PSCES) de la Bibliothèque de la Rivière des Galets ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Politique culturelle – sportive – Petite Enfance » réunie le 19 novembre 2025 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement relatif au projet d'acquisition d'un kit Micro folie ;

Article 2 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à procéder auprès de l'Etat (Ministère de la Culture/Direction des Affaires Culturelles de La Réunion / Préfecture), Région Réunion, etc., aux demandes de subventions correspondantes ;

Article 3 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



PROJET D'ACQUISITION KIT MICRO-FOLIE « PORT'R ZISTWAR » PLAN DE FINANCEMENT

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le plan de financement relatif au projet d'acquisition du kit Micro-Folie « Port'R Zistwar ».

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'expérimentation du kit mobile Micro-Folie « An Vavang », validée par le Conseil municipal et déployée à la médiathèque Benoîte Boulard depuis août 2025, dans le cadre d'un partenariat établi sous la forme d'un prêt temporaire conclu avec l'association Praxitèle. Cette phase a permis de mesurer l'intérêt du dispositif pour les publics scolaires, associatifs et familiaux et confirme la pertinence d'un équipement pérenne.

Depuis 2014, la ville du Port a souhaité créer les conditions de développement culturel sur son territoire afin d'en faire un lieu de vie dynamique, attractif, accessible et ouvert à tous, notamment en renforçant l'offre de spectacles vivants, de lecture publique et la promotion des arts plastiques et visuels.

Plateforme culturelle au service des territoires, Micro-Folie est un projet porté par le Ministère de la Culture, ouvert aux collectivités territoriales en France, qui propose l'accès à un musée numérique auquel collaborent 12 établissements culturels nationaux fondateurs. Il est coordonné par le Parc de la Villette, en lien avec ces 12 institutions : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée National Picasso Paris, le Musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly – Jacques Chirac, l'Opéra National de Paris, la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais et Universcience.

Micro-Folie propose des contenus culturels ludiques et technologiques, pouvant s'installer dans tous les lieux existants (médiathèque, salle des fêtes, lieu patrimonial, hall de Mairie, commerce, école ...) et ne nécessite aucune infrastructure particulière. Le dispositif s'installe dans un lieu équipé de prises de courant et d'un accès internet.

Ses activités gratuites sont à destination de tous les publics (familles, groupes scolaires, associations ...). En plus de déplacement au sein des différents lieux de la ville, la Micro-Folie peut proposer des contenus locaux spécifiques (richesse patrimoniale du territoire, gastronomie, ...).

L'acquisition d'un kit Micro folie complet (Musée Numérique, Fab Lab, Ludothèque) constitue un outil culturel structurant au service du territoire, visant à lutter contre les déterminismes sociaux, l'illettrisme et la fracture numérique. Il permettra en outre la mise en réseau de l'ensemble des acteurs locaux, sous l'impulsion de la Direction de la Culture.

Par ailleurs, pendant la période de fermeture pour travaux de la bibliothèque de la Rivière des Galets, en synergie avec le projet de médiabus, il permettra de maintenir une continuité de service auprès des usagers.

Cet outil viendra également s'inscrire dans les engagements du Label 100 % Éducation Artistique et Culturelle, qui portent notamment sur les objectifs suivants :

- Favoriser un égal accès des familles à la culture artistique, culturelle, scientifique et technique,
- Veiller à la diversité de l'offre culturelle et à son accessibilité sur l'ensemble du territoire, à destination des adultes et des plus jeunes,

- Permettre aux jeunes de se créer une culture artistique personnelle, qui leur permettra de tisser un lien social fondé sur des références culturelles partagées.

Le plan prévisionnel de financement lié au projet d'acquisition de la Micro-Folie « Port'R Zistwar » est le suivant :

DÉSIGNATION DÉPENSES	MONTANT TTC	DÉSIGNATION RECETTES	MONTANT TTC
Musée Numérique	42 686,00 €	Subvention Ministère OM via Praxitèle	11 324,00 €
Fab Lab + Ludothèque	10 073,00 €		
Transport et douane	7 000,00 €	DPV	14 883,00 €
Mobilier/ aménagement	10 000,00 €	Région Réunion	36 000,00 €
Matériel pédagogique	2 500,00 €	Ville du Port	15 552,00 €
Signalétique	2 500,00 €		
Autres dépenses d'équipement (raccordement informatique)	3 000,00 €		
TOTAL	77 759,00 €	TOTAL	77 759,00 €

Au regard de ces éléments, le conseil municipal est appelé à :

- approuver le plan de financement relatif au projet d'acquisition du kit Micro-Folie ;
- autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à procéder auprès de l'Etat (Ministère de la Culture / Direction des Affaires Culturelles de La Réunion / Préfecture), Région Réunion... aux demandes de subventions correspondantes ;
- autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.